

COURRIER DE RENTRÉE, ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Vous trouverez ci-joint diverses informations et consignes concernant l'année scolaire 2024-2025 :

Documents à restituer à la rentrée :

- Pour les internes : **Autorisations de sorties à remettre à Mme GUIBERT** Alexandra (responsable de l'internat).

Certains documents seront remis aux élèves, le jour de la rentrée et devront être rendus au professeur principal :

- La fiche de vie scolaire qui devra être rapportée (au professeur principal) **dûment complétée et signée** :

le jeudi 5 septembre 2024 pour les élèves externes ou demi-pensionnaires

le lundi 9 septembre 2024 pour les élèves internes

(en l'absence de retour de ce document aux délais indiqués, votre enfant ne pourra pas bénéficier des autorisations d'entrées et sorties).

- Pour les nouveaux élèves, concernés par des situations spécifiques (PAI-PAP-PPS, aménagements aux conditions d'examen...), retourner au professeur principal l'ensemble des pièces et éléments requis (formulaires, bilans, notifications d'aménagement aux conditions d'examen...) pour le **lundi 9 septembre 2024** si ces derniers n'ont pas déjà été transmis au secrétariat du Lp.

ORGANISATION DE LA RENTREE 2024-2025

✓ Rentrée des apprenants :

Classes	Jours	
	Mardi 3 septembre 2024	Mercredi 4 septembre 2024
3 ^{ème} Prépa Métiers	9h	
1 ^{ère} CAP : PSR/EPC	8h30	
Term CAP : PSR/EPC		8h
2 ^{nde} bac pro : AMA, Commerce, Vente, Accueil, Esthétique.	8h 8h à 10h : Accueil par le professeur principal 10 à 12h : Temps d'intégration	
1 ^{ère} bac pro : AMA, Commerce, Vente, Accueil, Esthétique.		8h
Term bac pro : AMA, Commerce, Vente, Accueil, Esthétique.		

Pour les élèves qui rentrent :

le mardi 3 septembre 2024 :

Accueil et prise en charge par les professeurs principaux jusqu'à 12h puis début des cours selon l'emploi du temps communiqué sauf pour les classes de seconde (8h à 10h : Accueil par le professeur principal et 10 à 12h : Temps d'intégration). Pas de cours de 13h à 14h et fin des cours plus tard à 17h. Mercredi 4 septembre : début des cours à 9h.

le mercredi 4 septembre 2024

Accueil et prise en charge par les professeurs principaux jusqu'à 9h puis début des cours à 9h.

✓ Rentrée des internes :

- Pour les classes de seconde, 3èmes Prépa-métiers et CAP 1ère année,
 - La réunion de rentrée de l'internat est prévue le 2 septembre à 18h.
 - Les familles pourront venir installer leur enfant à partir de 16h.
- Pour les classes de 1ères et terminales professionnelles et les 2ème année CAP
 - La réunion de rentrée de l'internat est fixée au 3 septembre à 18h.
 - Les familles pourront venir installer leur enfant à partir de 16h.

(Un apéritif dinatoire suivra les 2 réunions)

✓ Emploi du temps :

Il sera remis le jour de la rentrée,

✓ Carnet de bord & Règlement intérieur :

Ce document sera remis aux élèves le jour de la rentrée. Ils doivent le tenir en bon état et l'avoir en permanence avec eux tout au long de l'année scolaire. Vous aurez à prendre connaissance de diverses pages et les signer,

- ✓ Photo de classe : Vendredi 6 septembre 2024 matin (selon un ordre de passage communiqué par le professeur en charge de la classe),

✓ **Manuels scolaires :**

Niveaux **SECONDE-PREMIERE-TERMINALE** : les manuels scolaires seront remis la semaine de la rentrée, selon la procédure indiquée par les professeurs principaux.

✓ **Fournitures :**

- Le jour de la rentrée scolaire, les élèves viennent avec de quoi écrire (stylos et feuilles). Les professeurs indiqueront dès la rentrée, les fournitures spécifiques pour chaque matière. **Il n'y a pas de liste de fournitures pré-établie à ce jour.**

✓ **Consommables à :**

Les élèves devront se munir, pour la rentrée, des fichiers pédagogiques suivants (aide possible du Pass'Région).

La *Librairie du Tiers Temps* (34 Bd Gambetta, 07200 Aubenas), est informée des prescriptions et devrait être en mesure de fournir les ouvrages avant la rentrée. Vous pouvez vous rapprocher de ce partenaire agréé pour le *Pass'Région* pour vous les procurer.



Matière	Intitulé	Auteur(s)	ISBN	Editeur
1^{ère} année CAP EPC				
PSE	prévention santé environnement 2024 (2 ans de CAP) Parution : 10/04/2024 Collection Les nouveaux cahiers	Sylvie cronier Marie Cruçon	Nuart : 4019187 978-2-216-17164-4	Foucher
1^{ère} année CAP PSR				
PSE	prévention santé environnement 2024 (2 ans de CAP) Parution : 10/04/2024 Collection Les nouveaux cahiers	Sylvie cronier Marie Cruçon	Nuart : 4019187 978-2-216-17164-4	Foucher
Production et service	Production et service en restauration (PSR) 2023	Martin Woelfli	978-2-09-501958-7	Nathan Technique
Seconde MRC				
Espagnol	Pasalo bien Edition 2024	Montserrat, Grima, Lagarde	978-2-206-11069-1	Delagrave
PSE	"prévention santé environnement " (PSE) 2de, 1ère et term bac pro mars 2024 - 352 pages	Michèle Terret-Brangé	978-2-206-11136-0	Delagrave
Seconde AMA				
Art appliqué	Arts Appliqués, Edition 2006, Livre élève	Marie-Noëlle Yvonnnet	978-2-09-179845-5	Nathan
Eco gest	Ressources Plus - ÉCONOMIE GESTION - 2de 1re Tle Bac Pro - Ed. 2024 - Livre élève	FAGES, Luc	978-2-216-17174-3	Foucher
PSE	"prévention santé environnement " (PSE) 2de, 1ère et term bac pro mars 2024 - 352 pages	Michèle Terret-Brangé	978-2-206-11136-0	Delagrave
Seconde MECP (Esthétique)				
PSE	Les Parcours Pros Prévention Santé Environnement (PSE) 2de, 1re, Tle Bac Pro (2024) - Pochette élève mars 2024 - 352 pages		978-2-206-11136-0	Delagrave
Eco gest	Connaître le milieu professionnel Vendre en institut	Dupont Delphine Dupont Michel	978-2-84425-852-6	Le Génie

✓ **PASS'REGION :**

Rappel : le *Pass'Régi*on peut être utilisé pour l'achat de fichiers pédagogiques, livres 'loisirs', ou encore certains manuels prescrits par les enseignants.

Pour les nouveaux lycéens n'ayant jamais eu de carte *Pass'Régi*on, il est recommandé d'en faire dès la demande, dès aujourd'hui, sur le site <https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/commandepass>

Pour les lycéens déjà en possession de la carte : l'élève doit la conserver, elle est validée en ligne par l'établissement lorsque son inscription est effective.

L'achat des manuels scolaires est pris en charge par la Région Rhône Alpes. A la rentrée scolaire, le lycée remet les manuels scolaires aux élèves qui devront les restituer en fin d'année ou au moment de leur départ de l'établissement.

✓ **Dates des PFMP (stage) :**

Il est souhaitable de rechercher des stages dès le mois de juillet. **Les conventions quant à elles seront remises aux apprenants à partir de la rentrée scolaire de septembre.**

Classes	Période 1	Période 2	Période 3
3 ^{ème} Prépa Métiers	4 novembre 2024 au 15 novembre 2024	6 janvier 2025 au 17 janvier 2025	5 mai 2025 au 16 mai 2025
1 ^{ère} et Term CAP PSR	11 novembre 2024 au 6 décembre 2024	5 mai 2025 au 30 mai 2025	X
1 ^{ère} et Term CAP ECP	11 novembre 2024 au 6 décembre 2024	5 mai 2025 au 30 mai 2025	X
2 ^{nde} bac pro Esthétique	11 novembre 2024 au 22 novembre 2024	3 février 2025 au 21 février 2025	2 juin 2025 au 27 juin 2025
2 ^{nde} bac pro AMA	11 novembre 2024 au 22 novembre 2024	3 février 2025 au 21 février 2025	2 juin 2025 au 27 juin 2025
2 ^{nde} bac pro RC	11 novembre 2024 au 22 novembre 2024	3 février 2025 au 21 février 2025	2 juin 2025 au 27 juin 2025
1 ^{ère} bac pro Esthétique	25 novembre 2024 au 20 décembre 2024	2 juin 2025 au 27 juin 2025	x
1 ^{ère} bac pro AMA	25 novembre 2024 au 20 décembre 2024	2 juin 2025 au 27 juin 2025	x
1 ^{ère} bac pro Commerce/Vente/ Accueil	25 novembre 2024 au 20 décembre 2024	2 juin 2025 au 27 juin 2025	x
Term bac pro Esthétique	30 septembre 2024 au 18 octobre 2024	3 février 2025 au 21 février 2025	X
Term bac pro AMA	30 septembre 2024 au 18 octobre 2024	3 février 2025 au 21 février 2025	X
Term bac pro Commerce/Vente/ Accueil	30 septembre 2024 au 18 octobre 2024	3 février 2025 au 21 février 2025	X

INFORMATIONS ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

OUVERTURE DU LYCEE

Lundi, Mardi, et Jeudi : 7h30-17h30

Mercredi : 7h30-17h30

Vendredi : 7h30-12h30

OUVERTURE DU SECRETARIAT

Lundi, Mardi, Jeudi, 7h45-12h15 et 13h00-17h15

Mercredi : 7h45-12h15 et 13h00-16h

Vendredi : 7h45-12h15

Certificats de scolarité :

Vous trouverez ces derniers sur le site d'Ecole Directe au besoin le professeur principal sera en mesure de vous en fournir un.

La communication entre l'établissement et les familles se fait essentiellement via le site : 'EcoleDirecte'.

Pour les nouveaux élèves, en tant que parents, vous avez reçu vos identifiants de connexion au moment de l'inscription. Ceux-ci sont distincts de ceux de votre enfant. Ce dernier recevra ses propres identifiants dès la rentrée scolaire de septembre.

Pour les élèves déjà scolarisés au sein de l'établissement, les identifiants EcoleDirecte « parents et enfant », demeurent inchangés (vous pourrez utiliser les identifiants délivrés au cours de l'année scolaire 2023-2024). Ce service sera consultable, dans le courant du mois de septembre.

Le lycée propose plusieurs rencontres dans l'année, celles-ci sont susceptibles d'être modifiées ou ajustées.

- ✓ Réunion d'accueil des parents d'élèves pour les niveaux entrants :
17 septembre 2024 à 17h30 (parking possible dans la cour du site du lycée professionnel)

Ordre du jour : Présentation du lycée, des enseignants, des programmes, du déroulement des stages et des examens.

- ✓ **Formation des parents correspondants de classe et Assemblée Générale de l'APEL :**
Judi 3 octobre 2024 à 19 h Formation parents-correspondant suivie par l'Assemblée Générale de l'APPEL (amphithéâtre sur le site du Lycée Général et Technologique 3 rue Seibel à Aubenas)

- ✓ **Rencontres Parents/Professeurs et remise des bulletins (toutes les classes)**
Les dates des rencontres seront communiquées courant du mois de septembre 2024. Ces rencontres permettent de faire un bilan individuel et d'étudier d'éventuelles mesures à prendre concernant la réussite de chaque apprenant.

Il est possible à tout moment, de demander un rendez-vous auprès d'un professeur, du professeur principal par l'intermédiaire du carnet de bord ou de la messagerie Ecole Directe.

Dates des vacances scolaires :

Vacances	Académie de Grenoble
Vacances de la Toussaint 2024	Fin des cours : vendredi 19 octobre 2024 Jour de reprise : lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël 2024	Fin des cours : vendredi 21 décembre 2024 Jour de reprise : lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver 2025	Fin des cours : vendredi 22 février 2025 Jour de reprise : lundi 10 mars 2025
Vacances de printemps 2025	Fin des cours : vendredi 19 avril 2025 Jour de reprise : lundi 5 mai 2025

Les élèves n'auront pas cours le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025. Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité (ou votre enfant a souhaité) qu'à la rentrée prochaine, il puisse se retrouver avec tel(le) ou tel(le) camarade. Nous vous rappelons que nous ne pourrions satisfaire cette demande qu'à la marge étant donné le nombre d'élèves à répartir dans nos classes.

De nombreux critères sont pris en compte, des affinités, les activités extra-scolaires ou le covoiturage ne peuvent être une priorité absolue.

INFORMATIONS DIVERSES :

Carnet de bord et École Directe :

Un carnet de bord est remis à chaque élève le jour de la rentrée. Les retards, les absences, les informations et observations des enseignants et du service de la vie scolaire s'effectueront par cet intermédiaire. Un grand nombre d'informations est également disponible sur l'espace Vie Scolaire d'École Directe. Nous vous demandons de contrôler régulièrement ces deux outils.

➤ Que faire si...

... votre enfant est absent :

- Prévenir la Vie Scolaire, dans les meilleurs délais, au 04 75 35 72 ou par courriel : survlp@lycee-julesfroment.fr.
- Compléter et signer le carnet de bord de votre enfant,
- S'assurer que votre enfant a bien remis à la vie scolaire son justificatif d'absence et récupéré les cours.

... vous souhaitez, en cours d'année, modifier le régime ou les autorisations d'entrées-sorties de votre enfant :

Présenter impérativement une pièce écrite au service de la vie scolaire. Aucune modification ne sera prise en compte, sans une demande écrite effectuée par les responsables légaux. Vous pouvez également retirer un nouvel exemplaire de la fiche vie scolaire 2024-2025 auprès de la CPE (Madame Amblard Guillou).

RAPPEL :

Retards : La ponctualité est un critère de réussite et une marque de respect à l'égard des autres. Aussi, tout élève retardataire devra se présenter impérativement au bureau de la vie scolaire et sera orienté en étude. Il rejoindra la classe pour le cours suivant.

D'autre part, nous vous demandons de **nous signaler rapidement tout changement de situation familiale, ou tout changement d'adresse ou de coordonnées téléphoniques.**

Point d'écoute :

Un point écoute anonyme et gratuit animé par des infirmières spécialisées se tient dans l'établissement, un mardi sur deux pour accueillir les jeunes.

Service de restauration :

Le service de restauration est assuré par la société « Plein Sud Restauration », principalement localisée dans les départements **de la Drôme et de l'Ardèche**, qui privilégie qualité et logique de développement durable (produits bio et locaux, produits frais, proposition répondant aux attentes des lycéens, tout en respectant l'équilibre alimentaire ; réduction du gaspillage alimentaire et sensibilisation des élèves à cette thématique, menus adaptés aux rythmes des saisons, pour garantir fraîcheur et qualité optimale...).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Richard BARTHELEMY
Chef d'établissement

Corinne PONS
Directrice adjointe

Cher parent,

L'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L) vous souhaite :

**Bienvenue au Lycée polyvalent Jules Froment,
enseignement général, technologique et professionnel, unité de formation en apprentissage.**

Chaque famille en est membre, la cotisation est de 25 €, elle comprend un abonnement au magazine « Famille et Éducation », premier magazine national d'éducation.

L'A.P.E.L joue un rôle dans l'organisation et la vie du lycée :

- Son ou sa Présidente est membre de droit de l'organisme de gestion du lycée (O.G.E.C) en charge du fonctionnement matériel du lycée ;
- Il ou elle fait également partie du Conseil d'établissement où siègent enseignants et élèves et participe à ce titre au Conseil de discipline ;
- Les représentants de l'A.P.E.L siègent également aux commissions d'appels annuelles, chargées d'examiner les requêtes des familles en désaccord avec la décision du Conseil de classe du troisième trimestre ;
- L'A.P.E.L recrute et forme les parents correspondants de classe qui participent aux conseils de classe trimestriels ;
- L'A.P.E.L accueille les nouveaux parents, avec l'équipe éducative, à la Journée « Portes Ouvertes » du lycée et à son assemblée générale de rentrée avant la Toussaint ;
- L'A.P.E.L intervient dans la gestion des manuels scolaires prêtés aux élèves ;
- L'A.P.E.L participe aussi au Forum des métiers, qui a lieu tous les 3 ans.
 - **ET surtout l'A.P.E.L. accueille les jeunes au B.D.I. Orientation (Bureau de Documentation et d'Information).**

Le montant de votre cotisation est entièrement redistribué sous forme de subventions et d'aides aux projets en faveur des élèves.

Mais l'A.P.E.L, c'est aussi un lien entre parents, un lien de convivialité et d'échange.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous à **l'assemblée générale de rentrée le Jeudi 3 octobre 2024 à 19h sur le site de l'enseignement général et technologique**, où nous nous retrouverons pour un moment convivial.

À cette occasion les parents correspondants de classe bénéficieront d'un temps de formation et découvriront également l'utilisation du logiciel d'orientation *Inforizon*, reconnu d'Intérêt Pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

M. Brito, Président

LA PASTORALE au lycée Jules Froment

Prier : Temps de prières, partage biblique, chantons ensemble, eucharistie, célébration de Noël, chemin de croix

Partager : Participation à différents projets caritatifs : Collectes banque alimentaire, Resto du cœur, l'opération Orange, Rêves... Don du sang

Réfléchir : Débats, Visio Divina avec The Chosen, semaine de la solidarité : rencontres et interventions avec différentes associations caritatives

Préparation aux sacrements d'initiation chrétienne : *baptême, première communion, confirmation et suivre un accompagnement sur un chemin de foi avec le Christ.*

Des activités proposées par le lycée : Sorties en EHPAD, découverte du patrimoine, concert, pélé

Des activités en commun avec le diocèse de Viviers : Taizé, école de prière, week-end jeunes, camp d'été

Un lieu : La Pastorale c'est aussi un lieu : lieu de rencontre, d'écoute, de dialogue, lieu convivial où les jeunes et les adultes peuvent venir aux heures de permanence de l'adjointe en Pastorale.

Adjointe en Pastorale Scolaire : Carine FEÏT

L'équipe de l'internat est composée de différents personnels éducatifs ; la coordination est assurée par Alexandra Guibert.

Pour joindre l'internat :

Il est rappelé que l'internat est fermé dans la journée.
Fermeture à 07h30 et réouverture à 17h15 (lundi mardi et jeudi), le mercredi à 13h00.

Pour joindre l'internat sur heures d'ouverture uniquement :

✓ Tél : 06 71 90 23 11

Pour laisser un message électronique (lu à l'ouverture de l'internat) :

✓ E-mail : internat@lycee-julesfroment.fr

En dehors de ces horaires, joindre le site où est scolarisé l'élève (voir coordonnées en pied de page)

Trousseau à fournir obligatoirement :

- *Une paire de draps en 90 (à laver et à ramener tous les 15 jours)*

Un drap housse et une housse de couette ainsi qu'un oreiller et sa taie sont indispensables.

- *Une couverture ou couette et/ou dessus de lit*
- *Un peignoir, des pantoufles etc.*
- *Effets personnels*
- *Un nécessaire de toilette : brosse à dents, dentifrice, gel douche, shampoing etc .*
- *Des cintres*
- *Un sac à linge sale*
- *Médicaments habituellement utilisés (à déclarer aux adultes, avec l'ordonnance s'il en est.)*

L'alèse de matelas est fournie par l'établissement ; il appartient aux familles de l'entretenir régulièrement.

Madame, Monsieur,

Étant donné l'importance du temps passé en internat, une rencontre avec les familles est indispensable pour en expliquer le fonctionnement et faire connaissance.

L'équipe des surveillants et le directeur recevront toutes les familles, y compris celles des élèves déjà inscrits l'an dernier, selon le calendrier ci-dessous :

- Pour les 2ndes générales et technologiques, 3èmes Prépa-métiers, les CAP 1^{ère}, les 2ndes professionnelles, étudiants de BTS :

La réunion de rentrée de l'internat est fixée au 2 septembre 18h.
Les familles pourront venir installer leur enfant à partir de 16h.

- Pour les 1ères et terminales professionnelles, 1ères et terminales générales et technologiques et les 2^{ème} année CAP

La réunion de rentrée de l'internat est fixée au 3 septembre à 18h.
Les familles pourront venir installer leur enfant à partir de 16h.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations bienveillantes.

Richard Barthélémy Chef
d'Établissement.

L'établissement sera fermé du 12 juillet au 22 août. Dans l'attente de vous retrouver, pour la rentrée scolaire, l'équipe éducative vous souhaite d'excellentes vacances.



L'assurance scolaire de votre enfant

CHERS PARENTS

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2024-2025, **votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire** de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection à chaque instant :
24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école, à la maison, à des activités extra-scolaires... ou en voyage à l'étranger !



En toutes circonstances en cas d'accident, de racket à l'école ou sur son trajet...

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché .

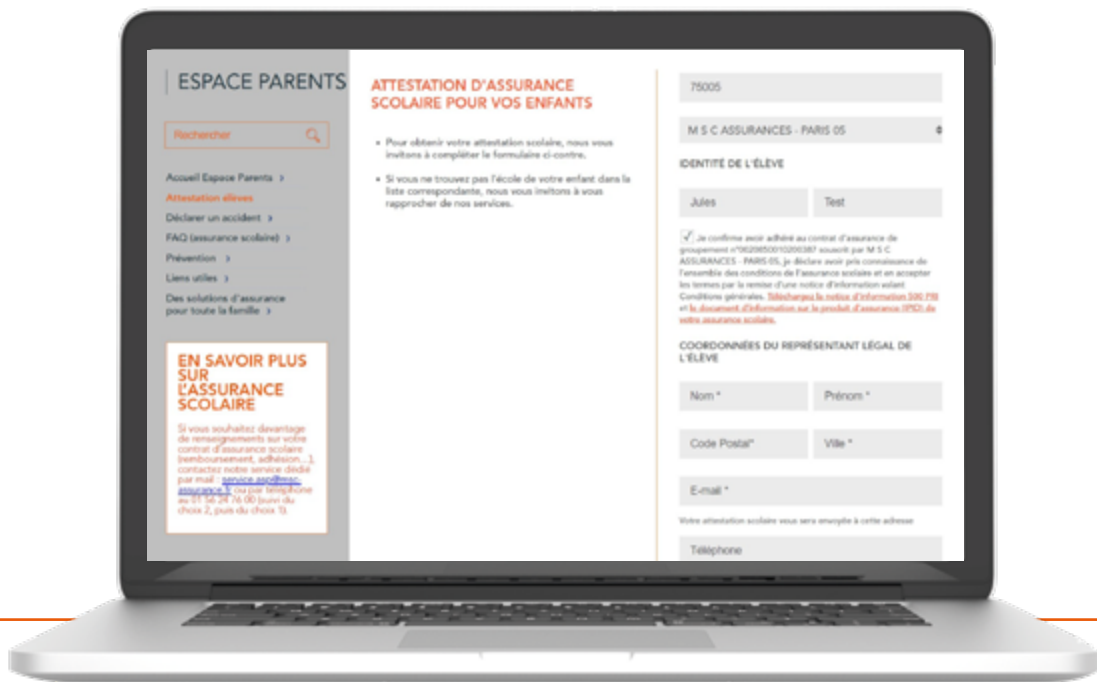
Garanties	Prestations
Invalidité permanente : • inférieure à 66 % - franchise relative (1) 6 % • comprise entre 66 % et 85 % • supérieure ou égale à 86 %	jusqu'à 45 800 € 65 000 € 99 500 €
Décès	5 000 €
Traitement médical dont forfait hospitalier franchise relative de 7 jours	21 000 €
Frais médicaux prescrits non remboursés par la Sécurité sociale	155 €
Chambre particulière en cas d'hospitalisation - franchise relative de 7 jours	31 € / jour maxi 365 jours
Soins et frais de prothèse : • appareil d'orthodontie • dentaires (par dent) • auditifs, orthopédiques • traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	600 € 600 € 800 € 2 100 €
Frais d'optique - bris de monture, verres ou lentilles	400 €

Garanties	Prestations
Frais de transport	305 €
Frais de rapatriement	1 600 €
Frais de recherche et de sauvetage	10 000 €
Accompagnement psychologique après un accident grave ou une agression	50 € / séance maxi 765 €
Frais de remise à niveau scolaire : cours de rattrapage, frais de garde ou frais de transport - franchise relative de 15 jours consécutifs de scolarité	50 € / jour maxi 1 900 €
Racket et agression dans l'établissement ou sur le trajet : vêtements, clés, papiers administratifs pris en charge sur présentation du dépôt de plainte, une fois par année scolaire	250 €
Instruments de musique : bris ou vol durant les cours, prise en charge une fois par année scolaire et sur présentation du dépôt de plainte en cas de vol. Franchise 30 €	1 100 €

Pour plus d'informations, votre notice d'information sera disponible sur l'Espace Parents à partir du 01 juillet 2024 :
<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentree-scolaire-2024-2025>

(1) Franchise relative : si le montant du sinistre est inférieur ou égal au montant de la franchise, il n'y a pas d'indemnisation. Si le montant du sinistre est supérieur au montant de la franchise, le montant total du sinistre est indemnisé.

Comment récupérer l'attestation scolaire de votre enfant à partir du 21 août 2024 ?



1

Rendez-vous sur <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

2

Remplissez le code postal ou département de l'établissement

3

Choisissez votre établissement parmi la liste proposée

4

Renseignez l'identité de votre enfant

5

Remplissez vos coordonnées en tant que représentant légal

Et c'est tout ! Vous recevrez votre attestation à l'email renseigné.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail : service.assurancescolaire@msc-assurance.fr ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).

